

# Fiche Signalement Équipement de Travail

## ENTRAÎNEMENT PAR UNE PORTE SOUPLE AUTOMATIQUE À EMPILEMENT

**Activité :** Construction métallique

**Matériel :** Porte souple automatique à ouverture rapide à empilement

**Situation de travail :** Proximité du poste de travail avec la porte

**Secteurs potentiellement impactés :** Tout secteur d'activité

### Conséquences

Décès consécutif à une chute de 5 mètres.

### Circonstances

Pour couper du froid, une porte souple automatique est installée à l'entrée de l'atelier en face du poste de découpe des profilés, la porte sectionnelle du bâtiment restant ouverte la journée.

La mise en place d'un profilé de 10 m, sur la table de sciage, a imposé au salarié de se situer au bout de la pièce pour la positionner à l'aide du pont roulant.

Compte tenu de la disposition du poste de travail, l'espace de manœuvre, entre l'extrémité de la pièce et la porte souple fermée, est d'à peine un mètre.

Pour faciliter cette opération, le salarié, les mains prises, a demandé à son collègue de venir ouvrir manuellement la porte. Son passage sur la boucle magnétique a déclenché l'ouverture automatique de la porte entraînant par le bras la victime jusqu'au linteau.

L'arrivée de la porte en butée haute a libéré la victime qui a chuté de 5 mètres sur la tête. Il décédera 4 jours plus tard à l'hôpital.

### Constats

- Utilisation d'une porte rapide automatique dont la vérification lors de la mise en service n'a pas été réalisée.
- Disposition du poste de travail imposant à l'opérateur de se situer dans la zone dangereuse de mouvement de la porte.
- Déclenchement de l'ouverture automatique par le passage d'un piéton sur la boucle magnétique.
- Entraînement et soulèvement d'une personne jusqu'en butée haute.

## Vous utilisez ce type d'équipement ?

Parmi les  
mesures de  
prévention  
à mettre en  
œuvre

- S'assurer d'une installation selon les règles (respect du cahier des charges, de la notice, rapport de vérification à la mise en service, vérifications générales périodiques)
- En cas de doute, notamment en regard des risques d'entraînement et de soulèvement, faire réaliser une vérification de l'état de conformité de l'équipement par un organisme de contrôle accrédité
- Rappeler les règles d'utilisation et les limites d'usage du matériel
- Identifier, par un marquage au sol permanent, les zones dangereuses liées aux mouvements de la porte
- Signaler l'emplacement des boucles magnétiques